

# FICHES INITIATIVES DE COLLECTIVITÉS

1. Département du Pas-de-Calais : un budget citoyen pour guider, accompagner et soutenir les initiatives des habitants
2. Start up de territoire en Meurthe-et-Moselle : accompagner les engagements citoyens dans l'économie
3. Département de Meurthe-et-Moselle : l'énergie citoyenne
4. La Maison des coursiers : un lieu de repos et d'accompagnement pour les coursiers en situation de précarité
5. Migracoop : des coopératives éphémères pour stimuler l'entrepreneuriat et la montée en compétences des personnes migrantes
6. Villeurbanne : expérimenter Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée et créer des emplois supplémentaires en réponse aux besoins locaux
7. Métropole du Grand Lyon : faire de la commande publique un outil de transformation écologique et sociale du territoire
8. Ville de Romainville : L'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES)
9. Pays de Grasse : accompagner des dynamiques collectives d'acteurs (Tiers-lieu, PTCE, SCIC)
10. Le Pays de Langres développe la mobilité rurale
11. Les actions du Département d'Ille-et-Vilaine pour favoriser la réussite des projets de revitalisation commerciale en milieu rural
12. Toulouse Métropole : Développer et innover dans les QPV avec l'ESS
13. Le soutien aux tiers-lieux de la Région Nouvelle-Aquitaine

# Département du Pas-de-Calais : un budget citoyen pour guider, accompagner et soutenir les initiatives des habitants

## Pourquoi ce projet ?

- ▶ Pour faire naître et soutenir des initiatives citoyennes intégrant de l'économie sociale et solidaire
- ▶ Pour aider les habitants à passer de l'idée citoyenne au projet d'ESS
- ▶ Pour valoriser la créativité des habitants et faire connaître les initiatives locales et responsables

## Et concrètement ?

Le Département du Pas-de-Calais a lancé son premier budget citoyen en 2018. Celui-ci donne la possibilité aux habitants du département de voter pour des projets citoyens afin qu'ils puissent être - à l'issue d'un suffrage ouvert à tous - soutenus financièrement par la collectivité. En amont de ces votes, le Département propose, avec ses partenaires de l'ESS, un accompagnement des habitants qui auraient des idées citoyennes afin qu'ils puissent les préciser, les transformer en projets et enfin les déposer sur la plateforme de votes. Cet accompagnement se concrétise au travers de "comptoirs à initiatives citoyennes" accessibles par tout un chacun sur le territoire.

## Ce que cela produit

- Une émulation citoyenne sur le territoire (120 Idées exprimées lors des comptoirs à initiatives citoyennes, 60 projets déposés sur la plateforme de vote)
- L'outillage d'habitants qui pouvaient être éloignés de la création d'activité en ESS
- Une prise en compte des projets "hors radar"
- Des partenariats resserrés avec les acteurs de l'accompagnement du territoire

## Le projet de la collectivité en 3 chiffres

**49 projets soutenus en 2021**  
**Une dotation totale de 572 151 €**  
**11 000 votants lors de l'édition 2021**

## Le "plus" du projet

Dans le cadre d'une action de recherche, l'Institut Jean-Baptiste GODIN a mené une étude sur le Budget citoyen du Département du Pas-de-Calais notamment pour voir dans quelle mesure la mise en place du Budget citoyen favorise (ou non) le développement de projets considérés « hors radar » et la participation des citoyens et des acteurs du territoire au développement de ces projets.

## Les parties prenantes du projet

Pas-de-Calais Actif, Propulsons!, Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais, Association d'Action Educative 62, Acteurs pour une Economie Solidaire, Cigales Hauts-de-France, Institut Jean-Baptiste Godin, 11 fondations partenaires, les ambassadeurs départementaux de l'ESS, Université d'Artois.



Participants d'un comptoir à initiatives citoyennes



**Ce qu'en dit Bénédicte Messeanne-Grobelny,  
vice-présidente du Département en charge de l'ESS**

« La force du budget citoyen, c'est que ce sont les habitants qui proposent et que ce sont les habitants qui choisissent. Des habitants doublement acteurs de notre Département ! »



# Start up de territoire en Meurthe-et-Moselle : accompagner les engagements citoyens dans l'économie



## Pourquoi ce projet ?

- ▶ Expérimenter une action qui mobilise le citoyen
- ▶ Transversale à l'ensemble des politiques publiques
- ▶ Pour répondre aux défis qui nous touchent

## Et concrètement ?

La démarche nationale Start Up de territoire met en œuvre une approche à 360° qui associe tous types d'acteurs et citoyens, sur des thèmes variés (économie circulaire, économie collaborative, relocalisation, circuits courts...) pour imaginer les solutions de demain face aux défis majeurs et complexes des territoires. De manière opérationnelle, c'est une démarche en 3 étapes : le temps de la mobilisation pour révéler les énergies sur les territoires et faire remonter les idées et besoins ; le temps de l'action et de l'inspiration pour apporter des solutions à ces besoins en appui d'ateliers animés en mode intelligence collective ; le temps de l'accompagnement des projets avec un engagement des citoyens et des acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

## Ce que cela produit

- Une émulation collective, en offrant à chacun les moyens d'agir pour son territoire.
- L'émergence de solutions nouvelles, de la co-construction de projets concrets utiles éthiques et responsables.
- Des projets, des activités et des emplois ancrés localement.

## Le projet de la collectivité en 3 chiffres

plus de **600 citoyens** mobilisés depuis 2020

**20 projets** lancés sur le bassin de la Meurthe-et-Moselle Sud (Nancy)

**23 défis identifiés** pour le bassin de la Meurthe-et-Moselle Nord (Pays Haut) qui seront transformés en projets lors de la grande soirée créative du 7 juin 2022 à Villerupt !

## Le "plus" du projet

Une approche à 360 : tous types d'acteurs mobilisés et les habitants de 7 à 107 ans.

- Une nouvelle façon de faire du développement territorial et d'aller chercher de l'expertise aussi auprès de la société civile.
- Apporter au niveau des territoires la force des dynamiques entrepreneuriales et les valeurs de l'ESS : un modèle économique collaboratif pour servir une utilité sociale.
- Booster des activités existantes, en inventer de nouvelles par la force des méthodes de créativité en intelligence collective.

## Les parties prenantes du projet

Réseaux d'acteurs engagés, des entrepreneurs engagés, des citoyens engagés, des entreprises partageant les valeurs de ESS, l'Université de Lorraine – La CRESS Grand Est - France Active Lorraine, le Département de Meurthe-et-Moselle et autres institutionnels.



Lancement de Start Up de territoire par le collectif EssenCiel 54 • 27 janvier 2020, Nancy

« **Ce qu'en dit André Corzani, Vice-président délégué à l'Aménagement du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et maire de Joef :**

« Cette démarche est innovante car elle permet aux citoyens, non seulement d'émettre des idées, mais aussi de participer réellement à la construction collective d'activités utiles au territoire, et ce, quel que soit sa situation et posture sociale »

Forum des initiatives Territoriales Talentueuses de Valleroy le 16 11 2021



## Pourquoi ce projet ?

Le développement des EnR n'est plus le domaine exclusif des entreprises nationales et multinationales. De plus en plus de collectivités et de citoyens souhaitent être partie prenante à cette dynamique dans l'objectif d'en faire un vecteur de transition écologique et de développement local. Le Département a affirmé une véritable volonté politique d'œuvrer en faveur de la transition écologique et a souhaité accompagner et renforcer les initiatives citoyennes dans ce domaine

### Enjeux :

- La lutte contre le changement climatique,
- L'indépendance énergétique,
- La création d'emplois non délocalisables.

## Et concrètement ?

Le Département a mis en place en 2021 un dispositif de financement des projets citoyens d'énergie renouvelable, dont les modalités d'intervention diffèrent en fonction du stade de maturité des projets.

- En phase d'émergence, le Département peut financer le reste à charge de la partie étude non financée par le programme Climaxion (montant plafonné à 5000 €).
- En phase de développement, la collectivité peut accorder une aide en investissement ou prendre une participation au capital de la structure dans une logique d'amorçage (montant plafonné à 8 000€).



## Ce que cela produit

- L'implication des citoyens et des collectivités permet d'augmenter les retombées économiques pour le territoire et d'intégrer l'intérêt collectif.
- Un partenariat public - privé pour de vrais projets de territoires avec des retombées économiques sociales et environnementales.
- Une opportunité pour les territoires qui veulent faire de la transition énergétique un vecteur d'implication citoyenne et de valorisation énergétique et économique.
- Une meilleure appropriation par le plus grand nombre des enjeux de transition énergétique intégrant les volets sobriété et efficacité énergétique.



## Le projet de la collectivité en 3 chiffres

- Soutien des projets **Solyron (4 500 €)** et **centrales villageoises du Saintois (8 000 €)**,
- Soutien de l'**association LER** pour **5 000 €** en 2021, à renouveler en 2022,
- Projet de plan des paysages énergétiques à venir pour favoriser l'acceptabilité des projets, pour choisir les sources d'énergies renouvelables sur la base d'analyses multi-critères, modéliser la vision paysagère d'un territoire à énergie positive...



## Le "plus" du projet

- un accompagnement et une ingénierie financière par France Active Lorraine,
- une mise en réseau des différents projets ; capitalisation des bonnes pratiques,
- un accompagnement technique par l'association Lorraine Energies Renouvelables. LER participe à l'émergence des projets en proposant des sensibilisations du grand public, des animations sur les territoires pour favoriser de nouveaux projets et de l'ingénierie sur des projets existants.



## Les parties prenantes du projet

Porteurs de projets citoyens ; LER ; France Active Lorraine ; Collectivités ; ADEME/Conseil régional



Projet Solyron

# La Maison des coursiers : un lieu de repos et d'accompagnement pour les coursiers en situation de précarité



## Pourquoi ce projet ?

- ▶ Pour proposer un lieu de repos, de détente et d'accompagnement à des livreurs souvent très vulnérables d'un point de vue économique, administratif et/ou sanitaire ;
- ▶ Pour compenser les manquements des plateformes de livraison en termes de responsabilité "employeurs";
- ▶ Pour accompagner les livreurs dans leurs démarches administratives, économiques ou juridiques et les sensibiliser à des alternatives "métiers" moins précarisantes.

## Et concrètement ?

La Maison des Coursiers propose un lieu de repos aux livreurs de repas qui connaissent de multiples difficultés dues entre autres, au format de rémunération imposé par les plateformes : prestation et non salariat, avec toutes les conséquences en termes de protection sociale que cela suppose. En offrant d'abord un café, un lieu pour recharger la batterie de son téléphone ou encore des toilettes, la Maison des Coursiers peut dans un second temps aborder avec les coursiers des questions de fond et les accompagner dans leurs démarches. Certains d'entre eux ont pu trouver des contrats de travail ou encore lever certains freins à l'embauche (renouvellement des titres de séjours, attestation d'authentification de permis de conduire obtenu dans d'autres pays, etc.)

## Ce que cela produit

- La possibilité pour les livreurs de bénéficier de services fondamentaux qu'ils seraient en droit d'exiger s'ils étaient salariés ;
- Un accès au droit pour les livreurs ainsi qu'un accompagnement vers plus de sécurisation de leur activité ;
- La création d'un lieu emblématique qui met le doigt sur les carences des plateformes.

## Le projet en 3 chiffres

**Une part croissante des livreurs circulant à Paris est sans-papier** (à titre d'exemple, sur les 500 livreurs autoentrepreneurs travaillant pour Frichti en 2020, 219 ont été identifiés comme sans-papiers)

**71 %** des coursiers accueillis par la Maison des coursiers préféreraient être salariés

**35 000€ de subvention** ont été accordés par la Ville de Paris à la Maison des coursiers au travers des Trophées de l'ESS en 2018

## Le "plus" du projet

Un questionnaire est administré à chaque "visiteur" pour mieux comprendre son profil, ses besoins et sa situation administrative afin de mieux décrire la réalité vécue au quotidien par les coursiers.

## Les parties prenantes du projet

Le lieu est le résultat d'une collaboration originale entre la Ville de Paris qui a soutenu financièrement la création du lieu (dotation de 35 000€), l'association AMLI (pour l'Accompagnement, le Mieux-être et le Logement des Isolés) qui est propriétaire du local et la coopérative CoopCycle - fédération de coopératives de livraison à vélo - qui anime le lieu et reçoit les livreurs.



La maison des coursiers

## Ce qu'en dit Barbara Gomes, conseillère de Paris

"L'idée est d'offrir à ces travailleurs précaires et isolés, un lieu où se reposer, se réchauffer, boire un café ou recharger son téléphone. Répondre aussi à des besoins essentiels que certains employeurs leur refusent, comme la simple possibilité d'aller aux toilettes"

# Migracoop : des coopératives éphémères pour stimuler l'entrepreneuriat et la montée en compétences des personnes migrantes



## Pourquoi ce projet ?

- ▶ Sensibiliser les personnes migrantes à l'entrepreneuriat collectif
- ▶ Leur permettre de tester directement leur projet entrepreneurial dans un format coopératif
- ▶ Capitaliser et valoriser les bonnes pratiques pour démontrer que l'entrepreneuriat en coopérative est accessible aux entrepreneurs migrants.

## Et concrètement ?

Afin de valoriser les compétences et savoir-faire des personnes migrantes, le programme Migracoop leur propose depuis 2019 un accompagnement basé sur le collectif et la mise en situation. Ce programme s'appuie sur la création de coopératives éphémères qui rassemblent chacune une dizaine d'entrepreneurs-coopérateurs. Pendant 5 mois, ils y reçoivent une formation et un accompagnement et peuvent tester leur activité de façon sécurisée.

La Ville de Paris intervient en finançant un tiers du budget du programme à travers ses services Intégration, ESS et Politique de la Ville. Son rôle, en plus du financement, est d'établir les liens avec l'écosystème d'acteurs parisiens et le programme. La collectivité peut également - quand les montants permettent de ne pas passer par un marché public - actionner le levier de la commande publique responsable en achetant des produits et services auprès des coopératives éphémères.

## Ce que cela produit

- Montée en compétences et formation des participants du programme
- Création de microentreprises ou projet associatif après le projet
- Insertion et valorisation des personnes migrantes

## Le projet en 3 chiffres

Participation de la ville de Paris à **1/3 du budget** des coopératives éphémères

**2 projets** de coopératives éphémères ont vu le jour : l'une autour de la cuisine (services-midi restaurant, prestations traiteur, ateliers culinaires), l'autre sur des activités en lien avec l'artisanat et le textile

**20 personnes** ont pu être accompagnées à travers ce dispositif

## Le "plus" du projet

A la fin de l'expérience coopérative, chaque entrepreneur reçoit une feuille de route personnalisée avec les points forts/points faibles du projet, les ressources et les partenaires à activer, etc. Un suivi régulier est ensuite effectué. Suite à ces expériences, plusieurs coopérateurs ont monté leur projet en micro-entreprise ou en association, rejoint des projets collectifs ou été orientés vers d'autres structures d'accompagnement pour des projets spécifiques.

## Les parties prenantes du projet

L'association Meltingcoop et Réveil ont lancé et portent le programme Migracoop depuis 2019, elles sont soutenues par la fondation RATP et la Ville de Paris qui subventionne le projet. Des Coopératives d'Activité et d'Emploi comme CLARA et Coopaname fournissent un SIRET et un soutien comptable aux coopératives éphémères pour leur permettre de fonctionner et de facturer leurs prestations.



# Villeurbanne : expérimenter Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée et créer des emplois supplémentaires en réponse aux besoins locaux

villeurbanne

rtes

## Pourquoi ce projet ?

- ▶ Personne n'est inemployable : lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes.
- ▶ Ce n'est pas le travail qui manque : un grand nombre de travaux utiles, d'une grande diversité, restent à réaliser.
- ▶ Ce n'est pas l'argent qui manque : la privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi.

## Et concrètement ?

Le projet Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) est expérimenté dans 10 territoires de 5 000 à 10 000 habitants depuis janvier 2017. La 2e loi d'expérimentation, adoptée en décembre 2020, prolonge la démarche pour 5 ans et l'étend à au moins 50 nouveaux territoires. Le quartier Saint-Jean de Villeurbanne fait partie des premiers territoires expérimentateurs de TZCLD. Le projet TZCLD repose sur la création d'emplois grâce à des Entreprises à But d'Emploi (EBE), qui embauchent – sur la base du volontariat – des personnes privées durablement d'emploi en CDI, sans sélection, au Smic et à temps choisi, afin de réaliser des travaux utiles localement mais non réalisés par le secteur marchand car jugés peu rentables. Ces entreprises particulières sont financées par la vente de leur production et la réallocation des coûts et des manques à gagner liés à la privation durable d'emploi.

## Ce que cela produit

- Des emplois qui répondent aux besoins du territoire (entreprises, collectivité, habitants) et aux compétences des personnes privées durablement d'emploi.
- Une revitalisation du territoire grâce à des activités économiques parfois disparues ou nouvelles, ayant notamment un impact environnemental : lavage de couches, valorisation d'articles défectueux ou de jeux et jouets, ...
- L'expérimentation de nouvelles formes territorialisées de gouvernance de développement économique, de l'emploi et de l'insertion sociale par l'économie.

## Le projet en 3 chiffres

En avril 2022, **117 personnes** ont pu intégrer EmerJean, première EBE du territoire Villeurbanne-Saint-Jean. En complément, 25 personnes ont retrouvé un emploi à l'extérieur ou se sont réorientées vers la formation grâce, notamment, à la mobilisation des partenaires du projet.

**12 associés** (Est Métropole Habitat, PME du quartier, entreprises d'insertion, ...) sont entrés au capital de l'EBE EmerJean (SAS agréée Esus).

Au niveau national, plus de **1 000 personnes** ont pu retrouver un emploi à l'issue de la première phase de l'expérimentation.

## Le "plus" du projet

L'expérimentation territoriale permet, à partir des compétences des personnes privées durablement d'emploi du territoire, de rechercher avec les personnes privées durablement d'emploi elles-mêmes, et en collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux, les activités utiles, complémentaires à l'économie locale, qui peuvent être réalisées. C'est grâce à une connaissance fine du territoire et à l'implication des acteurs locaux que l'on peut repérer ces travaux et ces services utiles localement mais non satisfaisants.

## Les parties prenantes du projet

Sur chaque territoire, un « comité local pour l'emploi » assure le rôle de pilotage stratégique et politique du projet sur le territoire. Instance participative et innovante, le Comité Local d'Expérimentation de Saint-Jean à Villeurbanne réunit par exemple l'État, les collectivités, des habitants, le Service Public de l'Emploi, des associations locales et des partenaires sociaux.



Une partie du groupe Bross'Up qui prépare la candidature des Brosses à Territoire zéro chômeur de longue durée.

## Ce qu'en dit Agnès Thouvenot, 1ère adjointe au Maire de Villeurbanne

« Et si l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) venait préfigurer une réponse à la précarisation des formes d'emploi et pallier le recours croissant à l'auto-entrepreneuriat pour des tâches multiformes ? »

« S'il est trop tôt pour conclure dans ce sens, il est sans nul doute intéressant de relier l'expérience des entreprises à but d'emploi (EBE) à l'aune de cette vision : la garantie du salaire minimum et un cadre de travail collectif. »

# Métropole du Grand Lyon : faire de la commande publique un outil de transformation écologique et sociale du territoire



## Pourquoi ce projet ?

- ▶ Faire de la commande publique un outil de promotion de nouveaux modèles économiques en simplifiant l'accès des petites structures économiques, en soutenant l'économie sociale et solidaire mais aussi en développant une approche plus ouverte aux innovations ;
- ▶ Pour accompagner la transformation écologique du territoire, réduire l'empreinte carbone, augmenter la circularité des matières et matériaux et pour œuvrer à plus de justice sociale en contribuant au retour à l'emploi et à l'amélioration de la qualité de l'insertion professionnelle ;
- ▶ Développer la coopération et renouveler les modes de partenariat entre le public et le privé.

## Et concrètement ?

Lire et concevoir la commande publique comme un levier de transformation du territoire. Rechercher à en augmenter l'impact, pour susciter la structuration et le développement de nouvelles filières, faciliter de nouvelles formes de coopérations et soutenir l'ESS, déployer une politique d'achats durables. Concrètement la volonté de dépasser les seules logiques concurrentielles pour embrasser une lecture plus globale de résilience du territoire. Ceci s'est traduit par la co-construction du schéma de promotion des achats responsables qui a mobilisé les agents de la Métropole et les acteurs économiques du territoire, avec la volonté d'améliorer le bilan carbone de l'action métropolitaine et sur le volet social, de contribuer au retour à l'emploi, à l'insertion par l'activité économique et le travail. Essaimer ces orientations via l'ensemble des partenaires de la collectivité ou par la mise à disposition d'une centrale d'achats. Enfin, par le développement de Services d'intérêt économique général en lien avec des SCIC qui incarnent les nouveaux modes de gouvernance et de partenariats possibles pour favoriser la coopération économique territoriale.

## Ce que cela produit

- Un SPAR co-construit en interne avec la mobilisation des agents de la collectivité et en externe avec la participation des opérateurs économiques
- Un SPAR ambitieux qui vise à orienter les achats vers des modèles économiques durables, la viabilité environnementale et l'inclusion et la justice sociale ainsi qu'à faire évoluer les pratiques d'achats en interne et en interaction avec les acteurs économiques
- Un SIEG avec la SCIC Iloé pour la gestion et le tri des encombrants rassemblant une quinzaine d'entreprises de la filière

## Le projet de la collectivité en 3 chiffres

700 000 000 € d'achats annuels

1 000 participants sur 4 mois et 200 contributions à la phase de co-construction du SPAR

3 000 tonnes de déchets collectés dans le cadre du SIEG tri des encombrants, avec un taux de valorisation passant de 20% à 80%

## Le "plus" du projet

La Métropole met gratuitement à disposition des acteurs du territoire un outil de mesures d'impacts pour sensibiliser, accompagner et engager des démarches collectives. Cette plateforme permet une approche par nature des impacts combinée à une lecture territoriale avec une intégration des besoins des habitants et des organisations. Cet outil vise à dynamiser les coopérations locales pour répondre aux besoins exprimés par la Métropole en tant qu'acheteur.

## Les parties prenantes du projet

Large mobilisation des différents services de la collectivité, délégation au développement responsable, direction de la prospective et du dialogue public, large concertation avec le tissu économique local, fédérations professionnelles et organismes consulaires, entreprises de toutes tailles, acteurs de l'ESS, associations, autres collectivités, etc., l'équipe projet chargée de l'élaboration du programme d'actions a, ainsi, pu disposer de contributions particulièrement riches.



SCIC Iloé • Gestion et tri des encombrants

## Ce qu'en dit Emeline Baume, vice-présidente Économie, emploi, commerce, numérique et achat public, Métropole de Lyon

« La commande publique est un puissant levier pour favoriser une transition écologique, sociale et solidaire tant au plan national que local, qui peut s'avérer être un vecteur de création d'emplois et de dynamisme économique local (relocalisation, circuits courts de proximité, recours aux ressources du territoire dans une optique de durabilité et de circularité...). Il est essentiel d'adapter le cadre existant et permettre à la commande publique locale de massifier les achats responsables. Nous ne sommes qu'au début d'un profond changement dans la construction de nos modèles de société. »



# Ville de Romainville : L'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES)



## Pourquoi ce projet ?

- ▶ Pour développer l'offre d'insertion par l'activité économique
- ▶ Pour favoriser les transitions écologiques et sociales
- ▶ Pour favoriser un développement économique endogène, dense en emploi local et accessible à tous et toutes

## Et concrètement ?

La Ville de Romainville a décidé de créer en septembre 2020 une Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES) en vue de relever le défi de la transition écologique et sociale, en participant à l'émergence de nouvelles filières. ACTES met en place des Ateliers Chantier d'Insertion (ACI) conventionnés par l'État, permettant d'employer en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Ces emplois sont positionnés dans des champs encore peu couverts par les secteurs publics et marchands (maraîchage, sensibilisation à la réduction et au tri des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, mobilités douces). Epaulé.e.s par des agent.e.s de la Ville, les salarié.e.s en insertion bénéficient d'une formation en situation de travail et d'un suivi personnalisé. L'objectif de ces contrats d'insertion d'une durée de 6 à 24 mois est de propulser les salarié.e.s vers un emploi durable.



## Ce que cela produit

- Une Cité Maraîchère dans un quartier politique de la ville, des paniers solidaires et un café cantine.
- Une multiplication des vecteurs d'insertion possibles: agriculture urbaine, sensibilisation au tri et au zéro déchet, lutte contre le gaspillage alimentaire, développement de nouvelles mobilités, lutte contre la précarité énergétique, alimentation durable et solidaire, réemploi...



## Le projet de la collectivité en chiffres

L'offre d'insertion en Seine Saint-Denis est **inférieure de 25%** à celle de la région Île-de-France

**20 emplois** en CDDI de 26 heures créés en 2021, 1ère année de fonctionnement



## Le "plus" du projet

La Cité Maraîchère est un équipement soutenu par ACTES au service des habitant.e.s et acteur.rice.s de l'ESS. Elle propose des alternatives face aux enjeux sociétaux d'alimentation durable et de qualité, et vise à en réduire les inégalités d'accès. Elle constitue un lieu multiple de production maraîchère, d'apprentissage, de pédagogie et de sensibilisation à des modes de vie plus respectueux de l'environnement, de récréation et d'échanges, mais aussi un nouveau lieu de vie dans le quartier.



## Les parties prenantes du projet

La Ville de Romainville, l'Etat, et plus particulièrement la DRIEAT Île-de-France, la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.



La Cité Maraîchère



## Ce qu'en dit François Dechy, Maire de Romainville

« Le choix qui est le nôtre à Romainville est de construire avec les acteurs locaux, dans le respect de leurs orientations (associations, TPE, PME, entreprises sociales etc.) les réponses aux besoins du territoire. Pour autant, nous assumons pleinement de prendre notre part, lorsque les réponses des acteurs privés ne sont pas satisfaisantes. C'est tout le sens de l'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (A.C.T.E.S) que nous avons mise en place. Elle vise à créer des parcours d'insertion dans l'emploi en s'appuyant sur les métiers de la transition écologique et répondant aux besoins sociaux du territoire. »



# Pays de Grasse : accompagner des dynamiques collectives d'acteurs (Tiers-lieu, PTCE, SCIC)



## Pourquoi ce projet ?

- ▶ Pour développer de nouvelles activités
- ▶ Pour répondre au défi d'un territoire 100% inclusif
- ▶ Pour explorer de nouvelles façons de travailler, produire, échanger

## Et concrètement ?

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse s'est impliquée dès 2012 dans une politique de soutien à l'ESS et à l'innovation sociale. Peu à peu est apparue la nécessité de favoriser le développement d'espaces d'interconnaissances entre acteurs sur le territoire. C'est l'objet de la SCIC Transition Écologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale (TETRIS), dont l'agglomération est sociétaire depuis sa création. La SCIC (qui porte le Pôle Territorial de Coopération Economique et un tiers-lieu Sainte-Marthe labellisé Fabrique Numérique de Territoire) propose de redynamiser le territoire par des projets écologiques autour de 5 axes (mobilités, alimentation durable, économie sociale du numérique, économie circulaire de territoire et développement des solidarités).



## Ce que cela produit

- Un incubateur d'innovation sociale avec une importante dimension pédagogique et expérimentale
- Une capacité à s'inscrire dans des appels à projets nationaux (Contrat de Transition Écologique, Action Coeur de Ville, French Impact, French Mobility, Nouveaux Lieux Nouveaux Liens, etc.)
- De nouvelles manières de faire entre acteurs publics et privés



## Le projet de la collectivité en 3 chiffres

+ **17% de salariés dans l'ESS** en 10 ans sur le territoire

**9500 m<sup>2</sup> d'activités** sur le tiers-lieu Sainte-Marthe

**35 structures** et **projets d'usagers**



## Le "plus" du projet

La SCIC, reconnue Jeune Entreprise Innovante et Jeune Entreprise Universitaire, est structurée depuis sa création autour d'un centre de R&D socio-territoriale auquel contribuent de nombreux chercheurs et partenaires.



## Les parties prenantes du projet

La SCIC regroupe, outre la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, 15 structures de l'ESS et 41 bénévoles et chercheurs. Des entreprises classiques (par exemple un parfumeur) commencent à s'appuyer sur le tiers-lieu pour innover.



La SCIC TETRIS



## Ce qu'en dit Jérôme Viaud, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et Maire de Grasse

*"C'est cette capacité d'innovation, d'expérimentation permettant d'explorer de nouvelles façons de travailler, produire, échanger... qui peut contribuer activement à notre réflexion autour de la résilience et du développement durable de notre territoire. Les tiers-lieux sont des leviers d'actions utiles pour développer et renouveler nos politiques publiques dans cette période de nécessaires transitions."*

# Le Pays de Langres développe la mobilité rurale



## Pourquoi ce projet ?

- ▶ Pour une mobilité accessible à tous
- ▶ Pour centraliser les informations et services de mobilité en Pays de Langres
- ▶ Pour répondre aux problématiques d'isolement, d'accès au soin et d'autonomie de ses habitant.e.s

## Et concrètement ?

Les collectivités développent depuis plusieurs années des services co-construits avec les acteurs du territoire pour favoriser la mobilité :

- Création de Linggo, plateforme en ligne proposant un bouquet de services de mobilité ;
- Kiosque de la mobilité, ouvert 35 heures/semaine, pour centraliser les informations et services de mobilité ;
- Transport à la demande (TAD), avec un coût fixe de 3€/trajet et un numéro vert de réservation ;
- Développement de solutions alternatives aux transports en commun : covoiturage avec Mobicoop et une association du territoire, services spécifiques mis en place en fonction des besoins (par exemple une ligne spécifique vers une entreprise d'insertion).



## Ce que cela produit

- Une dynamique territoriale
- Des services sur mesure
- Un meilleur accès aux services essentiels



## Le projet de la collectivité en 3 chiffres

**84 000 km** parcourus en Transport à la Demande en 2021  
**168 communes** desservies en Transport à la Demande  
**5000 appels/an** au kiosque de la mobilité (informations, réservations TAD)



## Le "plus" du projet

Une solution locale en adéquation avec les attentes des habitants permettant un rabattement vers les services essentiels (accès aux soins, courses, Espace France Services) pour un coût modéré. La desserte en TAD de la Gare de Culmont-Chalindrey participe de l'attractivité du territoire (tourisme, liaisons vers les métropoles) et des liaisons avec les thermes de Bourbonne-les-Bains.



## Les parties prenantes du projet

- La région Grand Est
- Les communautés de communes
- Les associations du territoire



La plateforme Linggo



## Ce qu'en dit Sylvie Baudot, Vice-Présidente Mobilité du P.E.T.R. du Pays de Langres

« Notre enjeu était de permettre aux seniors, aux jeunes, aux ménages à faible revenu de rallier facilement la demi-douzaine de bourgs qui concentrent les maisons de services au public, les pôles médicaux ou les loisirs »



# Les actions du Département d'Ille-et-Vilaine pour favoriser la réussite des projets de revitalisation commerciale en milieu rural



## Pourquoi ce projet ?

- ▶ Pour pallier la fermeture des derniers commerces de proximité en territoires ruraux
- ▶ Pour accompagner élus et agents de territoires ruraux faiblement dotés en ingénierie
- ▶ Pour faire émerger des projets collectifs qui prennent appui sur la mobilisation des habitants

## Et concrètement ?

Le Département d'Ille-et-Vilaine accompagne les collectivités rurales de petites tailles, faiblement dotées en ingénierie, sur l'enjeu des derniers commerces de proximité. Le Département a développé en 2018 un cycle de visites et des fiches outils à destination des élus locaux pour favoriser la revitalisation commerciale en milieu rural. La collectivité a également lancé un dispositif de soutien des porteurs de projets en ESS qui portent des tiers-lieux agri-culturels, reprise du dernier commerce de proximité (épicerie, bar, ...), une douzaine de lieux sont ainsi soutenus sous statut associatif ou coopératif.



## Ce que cela produit

- Le développement d'une dynamique collective entre élus, agents et acteurs de l'ESS
- L'évolution de la politique de droit commun de soutien à la revitalisation des centres-bourgs du Département avec la prise en compte de la participation citoyenne comme un des critères de sélection des projets soutenus
- Le maintien ou développement de cafés ou commerces de proximité pluri-activités et collectifs



## Le projet de la collectivité en 3 chiffres

**70 participants dont 35 élus** au cycle de 4 visites d'initiatives

**une douzaine de lieux soutenus** sous statut associatif ou coopératif

Depuis 2017, **30 000€** consacré à des commerces collectifs en milieu rural dans le cadre des études émergence



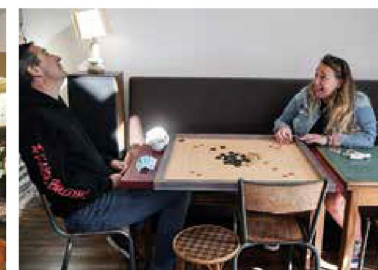
## Le "plus" du projet

Le Département a édité plusieurs outils à destination des élus : une fiche de communication, ainsi qu'une fiche technique qui insistent sur deux facteurs de réussite des projets de revitalisation commerciale : l'implication des habitants ; l'accompagnement des acteurs de l'ESS. La publication *Un café s'il vous plaît* valorise cette politique.



## Les parties prenantes du projet

Service ESS, le comité consultatif de l'ESS (instance officielle du Département qui rassemble une fois par mois des acteurs de l'ESS), l'association BRUDED (réseau de collectivités autour du développement durable).



**« Ce qu'en dit Emmanuelle Rousset, Vice-Présidente déléguée à l'économie sociale et solidaire, à la transition écologique, à l'enseignement supérieur et à la recherche, à la coordination des politiques transversales, Département d'Ille-et-Vilaine**

*Nous concevons l'ESS comme un outil au service du développement local, apportant des réponses adaptées aux besoins territoriaux et non pas comme une fin en soi. L'appui aux territoires ruraux du Département d'Ille-et-Vilaine a été construit avec un regard ESS, que l'on retrouve également dans d'autres politiques publiques du Département (développement local, agriculture, ...) Nous essayons d'avoir un rôle de facilitateur dans l'émergence de projets.*



# Toulouse Métropole : Développer et innover dans les QPV avec l'ESS

## Pourquoi ce projet ?

- ▶ Pour réduire les inégalités
- ▶ Pour répondre aux besoins des habitants
- ▶ Pour développer de l'activité économique et des emplois

## Et concrètement ?

La politique ESS de Toulouse Métropole entretient un lien fort avec la politique de la ville. L'un des objectifs est d'accompagner et de financer des projets ESS en lien avec les QPV, en créant des écosystèmes efficaces. L'un des outils importants de l'écosystème est Première Brique. Son incubateur d'innovation sociale permet d'accompagner un porteur de projet, et sa Fabrique à initiatives permet de partir d'un besoin non satisfait du territoire repéré grâce par exemple aux Maisons des Citoyens ou aux Maisons de quartiers, d'explorer comment répondre à ce besoin, et de rechercher ensuite un porteur de projet. Achat groupé en vrac, école de danse urbaine, tiers-lieu dédié à la couture, conciergerie solidaire, de nombreux projets ont été accompagnés par Première Brique et/ou ont été lauréats de l'appel à projets et des prix ESS - Toulouse Impact. Toulouse Métropole soutient également l'implantation de tiers-lieux ESS dans les QPV, pour partie PTCE, pour implanter des activités économiques et créer des emplois, contribuer à créer de la mixité et à animer les quartiers par l'ouverture aux habitants de ces lieux, innover pour répondre à leurs besoins, etc. Le FIL (par Les Imaginations fertiles et ETIC) en est l'exemple phare, labellisé PTCE, Fabrique de territoire et Manufacture de proximité, lieu totem de l'ESS et de l'innovation sociale et du Défi « Inclusion » pour Toulouse Métropole.



## Ce que cela produit

- De nouveaux services pour les habitants
- Des dynamiques collectives d'acteurs (PTCE, Tiers-lieux..) et des lieux totems
- Des activités et des emplois, et un objectif de réduction des inégalités



## Le projet de la collectivité en 3 chiffres

En 2021, le Contrat de Ville de Toulouse Métropole a soutenu **187 associations locales**, à hauteur de **2,58 millions d'€**

En 2020/2021, **14 lauréats** sur 31 de l'Appel à projets et des Prix ESS Toulouse Impact concernent les QPV ; ils ont été soutenus à hauteur de **185 000 €**.

**8 explorations et 12 études d'opportunité** ont été réalisées dans 8 QPV par la Fabrique à initiatives de Première Brique pour y développer de nouvelles activités ESS



## Le "plus" du projet

L'équipe ESS de Toulouse Métropole est impliquée dans les équipes projet de la Cité de l'emploi et des Quartiers Productifs, deux labels nationaux obtenus récemment par Toulouse Métropole pour développer et travailler sur l'emploi et l'économie dans les QPV via l'ESS notamment.



## Les parties prenantes du projet

Les actions menées par Toulouse Métropole s'inscrivent dans une démarche de co-construction permanente avec un ensemble d'acteurs.rice.s du collectif Toulouse Métropole Impact, et une volonté de faire du partenariat entre le secteur public et privé.



1. Fidia Diala • 2. La Passerelle Negreneys (Sozinho) • 3. Une distribution de VRAC



## Ce qu'en dit Nicole Miquel-Belaud, conseillère métropolitaine déléguée à l'ESS, Toulouse Métropole

Dans 10 ans, comment voyez-vous l'avenir de l'ESS dans les politiques publiques ?

« Dans 10 ans, je rêve d'une ESS transversale, imprégnant chaque service. D'une ESS reconnue comme une économie à part entière, prise en compte dans la globalité de son impact réel sur les territoires. On ne peut pas la juger uniquement sur le nombre d'emplois créés ou sur le nombre de créations d'entreprises. Il faut qu'on soit capable d'évaluer les impacts réels de l'ESS sur notre territoire et pouvoir les mettre en avant. »

Les partenaires du collectif Toulouse Métropole Impact : Banque des Territoires, CRESS Occitanie, Le Mouvement Associatif Occitanie, MES Occitanie, France Active MPA Occitanie, I6S, URSCOP, La Maison de l'initiative, Coop'Action, Synthetic, Agence Intercalaire, Les imaginations fertiles, EDENN, Les Herbes Folles, Toulouse Métropole Emploi, DECOSET, Groupe des Chalets, Patrimoine SA Languedocienne.

# Le soutien aux tiers-lieux de la Région Nouvelle-Aquitaine



## Pourquoi ce projet ?

- ▶ Répondre aux besoins nouveaux d'une population d'indépendants, télétravailleurs, entrepreneurs, TPE... mobiles en milieu rural, périurbain et urbain ;
- ▶ Développer des tiers-lieux dans les territoires « en carence » de tiers-lieux et dans les territoires vulnérables ;
- ▶ Soutenir le « travailler et se former autrement, près de chez soi » dans les tiers-lieux : accompagner les transitions du monde du travail de manière globale, quels que soient les statuts et les secteurs : tertiaire avec les bureaux partagés, secondaire avec les ateliers partagés et primaire avec les terres partagées.

## Et concrètement ?

La politique régionale de soutien à la création de tiers-lieux est élaborée depuis son origine en coopération étroite avec la Coopérative Tiers-lieux avec un objectif partagé de 300 tiers-lieux maillant le territoire à horizon 2021. Une des modalités principales de la politique est un Appel à Manifestation d'Intérêt, qui a pour objectif de permettre le repérage, l'accompagnement et l'attribution d'un soutien régional. L'aide de la région peut prendre en compte l'équipement des tiers lieux, les frais de personnel, et l'ingénierie préalable.



## Ce que cela produit

- Le développement de tiers-lieux pour que chaque néo-aquitain soit à moins de 20 mn en voiture d'un tiers-lieu
- Le développement de nouvelles offres de services
- Le développement de réseaux locaux visant à structurer, mutualiser et promouvoir les offres des tiers-lieux et acteurs socioéconomiques d'un territoire, répondant à une cohérence de proximité.



## Le projet de la collectivité en 3 chiffres

un tiers-lieu pour **18000 habitants**

**52%** des tiers-lieux sont en ruralité

**9,6M€** depuis 2016 en faveur des tiers-lieux.

Plus de la moitié des 285 tiers-lieux ouverts en 2021 ont été soutenus par la Région.



## Le "plus" du projet

En Nouvelle-Aquitaine, le bénévolat est pris en compte : la participation des coworkers dans ces activités peut être prise en compte en apport « en industrie », par valorisation du temps bénévole passé au projet, à hauteur du SMIC chargé. Cette valorisation des apports en nature est plafonnée à 30% du coût total du projet.



## Les parties prenantes du projet

La direction de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Innovation Sociale et la délégation numérique de la Région Nouvelle-Aquitaine, la Coopérative Tiers-lieux, France active (DLA), les Incubateurs régionaux ESS, la DATAR.



Projet HomeMade • Café associatif de La Smalax



## Ce qu'en dit Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

"Le soutien aux tiers-lieux constitue à mes yeux la plus belle illustration d'une politique d'aménagement du territoire ambitieuse, juste, attentive aux spécificités locales et qui émane des territoires. [...] Les pouvoirs publics – et au premier rang les collectivités territoriales ! – doivent s'adapter aux logiques de projets, faire confiance à des collectifs de citoyens et les accompagner au mieux. »